

NUMERO SPECIAL

Rapport mi-mandat du Conseil Municipal

En cette année 2011, comme beaucoup de communes, le Conseil Municipal de Villieu-Loyes Mollon vous présente, dans ce numéro spécial du 3 en Ain, son rapport mi-mandat. Ce document vous informe des actions menées par les élus depuis leur élection en 2008. Il expose également les dossiers en cours et les projets à venir.



Ecole maternelle Le chantier redémarre !



Après un arrêt de 14 mois, le chantier de construction de la nouvelle école maternelle de Villieu vient de reprendre.

Comme chacun le sait, cette interruption est due à la pollution du sol découverte lors du démarrage des travaux de voirie-réseaux en mars 2010. Mais cette attente de plus d'un an s'explique par les nombreuses démarches réalisées auprès des diverses instances (Préfecture, DREAL...) qui ont été nécessaires pour obtenir les autorisations de poursuivre.

Editorial



Eric BEAUFORT
Maire

Comme vous pouvez le constater, notre 3 en Ain est d'un format inhabituel. Ce numéro spécial mi-mandat est un double numéro correspondant aux parutions des mois de mars et mai.

Il a en effet paru important à l'équipe municipale de vous rendre compte de l'avancée des projets à mi-parcours. C'est donc ce que vous découvrirez dans le dossier intérieur.

Dans les projets d'actualité, la phase de dépollution étant terminée, les travaux de la nouvelle école maternelle ont enfin commencé. Nous vous rendrons compte de l'avancement de ce projet dans les prochains numéros.

Pour terminer, je souhaite à nouveau vous alerter sur votre contribution indispensable à notre lutte contre le tracé A du CFAL. Je vous rappelle que nous sommes en pleine enquête publique et que la population peut aujourd'hui s'exprimer.

Après le 3 juin 2011, ce sera trop tard !

Le tracé A, particulièrement négatif pour la commune, comparé à la proposition soutenue par l'ensemble des parlementaires de l'Ain d'un tracé alternatif plus court, moins impactant et moins coûteux doit engager chacun d'entre nous à s'exprimer par écrit dans les registres mis à disposition en mairie. Vous trouverez les modalités d'organisation en page intérieure.

En plus de cette contribution, une nouvelle pétition, conforme à la demande du commissaire enquêteur, a été lancée. Vous allez être sollicités pour la signer, je vous demande donc de réserver à la personne qui viendra vous la présenter votre meilleur accueil.

Il nous reste cette carte à jouer, faisons en sorte qu'elle soit un atout majeur pour l'abandon du tracé A, alors... mobilisons nous !

Les horaires d'ouverture de la mairie restent inchangés !

**Lundi - mercredi - vendredi : 14 h - 17 h
Mardi - jeudi - samedi : 9 h - 12 h**

Une semaine sans écrans à Villieu Loyes Mollon

Retour sur une expérience réussie

Hep ! Hou ! Hou ! Oui, toi là bas ! Tu connais Yann ? Yann ! Oui, Yann Manche, l'instituteur du groupe scolaire de Villieu-Loyes-Mollon. Un jour, je l'ai rencontrée en allant à l'école. Il m'a expliqué qu'il avait une idée. "Une idée loufoque" disait-il. Yann voulait instaurer une "semaine sans écran".

Tu vas me dire : c'est quoi une semaine sans écran ? Et bien tout d'abord, il faut savoir que cette initiative existe déjà depuis 10 ans au Canada et arrive petit à petit en



Activité tennis

France. Une étude démontre qu'un enfant passe 850 heures à l'école contre 1200 devant un écran. (ordinateur, télévision, console...)

Une semaine sans écran est un projet qui se déroule en plusieurs étapes :



Activité land art

Pour la première étape, les enfants ont répondu à un questionnaire fait par les enseignants, leurs demandant à quelle fréquence ils utilisaient les écrans. Ces questionnaires ont été dépouillés par les élèves de CM2 qui en ont fait des statistiques. 25% des

élèves de primaire ont la télévision dans leur chambre. A la suite de quoi un débat a été ouvert en classe, sur les avantages et les "dangers" potentiels des écrans.

Pour la deuxième étape, la confection des affiches. Le texte, la mise en page, le coloriage de toutes les affiches que vous avez pu apercevoir dans le village ont été conçus par les enfants.



Activité photos avec François BERTHIER

Pour la troisième étape, à été d'informer les habitants, les associations, les commerçants ; ils ont tous été conviés à une réunion d'information au cours de laquelle, des idées d'activités ont été mises en place.

55 au total. Les inscriptions aux activités ont été faites via le site internet, car le but n'est pas de marginaliser les écrans, mais de montrer qu'il existe d'autres activités qui pourraient les intéresser.



Le fonctionnement du défi est simple, chaque plage horaire ou l'élève n'utilise pas d'écran, correspond à 1 point gagné. L'objectif final est d'atteindre 6000 points pour l'école. Une dynamique dans le village c'est installée, une quarantaine de parents, les enseignants, des commerçants, des retraités, six associations et la municipalité ce sont mobilisés.

Comme dit si bien Yann, "c'est une démarche collective et citoyenne qui a rassemblé des gens qui avaient peu de change de partager un moment ensemble".

Pour finir, un grand BRAVO à tous les enfants, vous avez fait exploser le thermomètre, vous deviez atteindre 6000 points et bien le total est de 7 495 points.

FELICITATIONS A TOUS, et MERCI à toutes les personnes qui ont fait de cette semaine sans écran, une semaine dynamique, riche en rencontre et en découverte et appréciée de tout le monde.

Rendez vous l'année prochaine.



Activité cuisine



Activité sécurité routière



Activité jeu de piste

Descollonges Régis
Maçonnerie Générale
(anciennement Paul Tarkin)
04 74 46 77 91
06 20 25 41 99
Chemin de Chavagneux
01800 Villieu-Loyes-Mollon

Travaux neufs et restaurations
Terrassement
murs de clôture
piscine, terrasse

CRISTHIANA
NETTOYAGE-ENTRETIEN

Guilaine et Jean-Claude
FAFOURNAUX

Particuliers - vitres, intérieur voitures, débarras...
Professionnels - bureaux, commerces, ateliers, immeubles...

759 chemin de la Côtière - 01800 Villieu Loyes Mollon
☎ 04 37 61 10 45 - 06 22 56 28 46

Planet's services
services à domicile
59 rue de l'église - Villieu

L'entretien de votre propriété
Espaces verts
Nettoyage des vitres
Nettoyage haute pression
Prestations de petit bricolage

Tél: 04 74 61 34 75

Conception, création et entretien d'espaces verts
Bastien NUGIER
06 22 56 67 65

Entretien, Tonte, Débarrasage
Planification, Taille et Élagage
Pavage et Maçonnerie Paysagère
Arrosage automatique

Conception, création et entretien d'espaces verts
HORIZON VERT
100 rue Montebello - 01800 Villieu Loyes Mollon - Tél. 04 74 55 01 01

**PAS DE
SECRET**

COMMUNE DE VILLIEU LOYES MOLLON

CONSEIL MUNICIPAL 2008 - 2014

RAPPORT MI-MANDAT

MARS 2011



Le mot du maire

En mars dernier, nous sommes arrivés à la moitié de notre mandat. Il nous a semblé opportun de faire le point sur le chemin parcouru durant ces trois premières années.

Vous nous avez accordé votre confiance sur des engagements proposés dans notre programme. Afin d'être le plus exhaustifs et transparents possibles, nous avons évalué le travail réalisé pour chacun des points qui y étaient présentés et bien sûr, le reste à faire concernant les projets en cours de réalisation.

Comme vous pourrez le constater, ces trois ans n'ont pas permis de finaliser l'ensemble des projets ; en revanche, notre objectif est bien de les mener à terme durant les trois ans à venir.

L'arrêt sur image est intéressant car il va vous permettre de constater le travail fourni qui, dans certains cas, est constitué d'études, pas nécessairement visibles, mais néanmoins indispensables au bon déroulement des projets. Notre objectif est bien entendu d'inscrire notre commune dans un environnement en pleine mutation, en ayant le souci permanent de vous maintenir un cadre de vie le plus agréable possible.

Je souhaite remercier l'ensemble du Conseil Municipal ainsi que les agents communaux qui ont fourni un travail considérable pour mener à bien un nombre très important de dossiers avec une implication exemplaire. Ceci est particulièrement encourageant et me permet d'envisager avec beaucoup d'optimisme la concrétisation de nos projets.

Bonne lecture.

Comment lire ce rapport mi-mandat.

Pour chaque thème, vous retrouverez dans un tampon rouge le résultat, en pourcentage, de l'enquête que nous avons menée en 2008.

Un cadre bleu, situé juste sous le titre du thème, rappelle les propositions de notre profession de foi.

Un cadre vert vous informe des projets que nous souhaitons réaliser et les raisons pour lesquelles certains ne le seront pas.



▲ Voirie et sécurité communales

- Doter la commune d'un réseau routier de qualité
- Sécuriser les équipements, les abords des structures scolaires, les entrées et traversées de l'agglomération

Voiries :

Depuis notre arrivée aux responsabilités de la commune, un grand nombre de travaux de voirie a été engagé. Rénovation de la couche de roulement, reprise totale de la chaussée, curage des fossés, aménagements de la circulation... Soucieux de faire un travail durable et de qualité, nous avons auparavant équipé certaines voiries de nouveaux réseaux d'eau d'assainissement ou d'équipements. Sur les 38,605 km de voirie que compte notre commune, 12,820 km ont déjà été rénovés, soit environ 33 %.

Des cheminements ont été créés, prolongés ou aménagés pour assurer une plus grande sécurité des piétons et plus particulièrement des scolaires.



Afin de poursuivre ces premiers pas vers une rénovation totale et nécessaire de notre réseau routier, des études sont actuellement en cours et des travaux devraient être engagés dans les prochaines semaines. Les travaux de rénovation du réseau d'eau potable et d'assainissement se poursuivront en 2011.

Afin de se conformer à la législation en vigueur, les diagnostics accessibilité voirie et espaces publics sont en passe d'être achevés et engendreront des travaux d'aménagement.

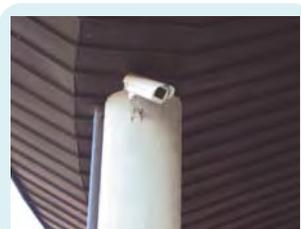
Sécurité :

Depuis 2008, nos pompiers volontaires sont équipés d'un nouveau camion d'intervention ; en plus de celui dont disposent les pompiers, un défibrillateur vient d'être installé au centre Innovance. Un policier municipal est venu compléter le personnel communal et une astreinte est assurée 7 jours sur 7 par les adjoints.

La clôture du groupe scolaire a été entièrement refaite et l'escalier en rondins vient d'être remplacé par des marches béton normalisées. Le passage dangereux sur le côté de la mairie annexe de Loyes est aujourd'hui condamné.

Nos bâtiments sont désormais pourvus de télésurveillance et d'alarmes. Les installations et mobiliers urbains que la détérioration rendait dangereux ont été supprimés, rénovés ou remplacés.

La sécurité communale est en tous points importante. C'est pourquoi nous continuerons à tout mettre en oeuvre pour vous assurer la meilleure tranquillité de vie possible.





Urbanisme et bâtiments communaux

- Conserver l'identité de nos trois villages et hameaux
- Etudier une signalétique fonctionnelle (commerces, équipements, bâtiments municipaux)

Urbanisme :

L'urbanisme est un vaste domaine qui impacte, influence, tient compte et régit un grand nombre de caractéristiques de la commune : l'architecture, les bâtiments, les zones non constructibles, celles à protéger, etc. Aussi nous nous sommes attachés à les préserver, tant dans l'entretien et la rénovation que dans le développement.

Ainsi, la conception de chaque nouveau bâtiment fait l'objet d'une étude minutieuse afin qu'il s'intègre au mieux à l'identité de notre commune. L'architecture est adaptée selon le bâtiment et son lieu d'implantation : classique et peu élevée pour le centre village, contemporaine et modélisée pour la salle des fêtes ou l'école maternelle.

Les projets privés sont également contrôlés, mais la marge de manoeuvre de la municipalité est très limitée dès l'instant où ces projets s'inscrivent dans les contraintes réglementaires du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Nos cimetières sont équipés de nouveaux colombariums ainsi que de jardins du souvenir.

Le plan communal a été mis à jour et distribué à chaque foyer.

Des plaques de rue ont été installées ou le seront dans les prochains mois.



Des priorités ont, jusqu'à présent, hiérarchisé certaines de nos actions. La signalisation, par exemple, est l'une des initiatives que l'équipe municipale souhaite mener à terme et une étude est aujourd'hui en cours de chiffrage. Une réflexion sur l'attribution d'un nom à certaines rues va être menée ainsi que pour la nouvelle école maternelle pour laquelle nous avons sollicité la participation des enfants.

Bâtiments communaux :

Concernant les bâtiments, leur entretien a été relancé. Certains contrats de maintenance ont été renégociés, d'autres souscrits. De nombreux travaux de rénovation de peinture ont été réalisés au groupe scolaire, ainsi que la réhausse du portail.



Plusieurs équipements techniques, notamment au Centre Innovance ont été réparés ou remplacés.

Les ateliers municipaux sont aujourd'hui équipés d'une mezzanine permettant une meilleure exploitation des espaces intérieurs.

La pose récente d'une clôture garantit une plus grande sécurité des matériels et des véhicules.



Notre patrimoine gagne ainsi en valeur, en fonctionnalité et en esthétique.



La construction des foyers logements a débuté. Tant attendus de nos seniors, ces logements leur offriront un accueil adapté et convivial dans un environnement à la fois agréable et pratique au coeur du village.



Tous les bâtiments communaux catégorisés ERP (Établissement Recevant du Public), font actuellement l'objet d'un diagnostic en vue de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite (obligation fixée par la loi de 2005).



Après ces trois premières années passées à étudier, concerner, concevoir, budgétiser, les premiers résultats apparaissent enfin. Malgré un retard d'un an, l'école maternelle de Villieu tiendra très prochainement sa place entre le Centre Innovance et l'école primaire pour former un véritable groupe scolaire. Le projet de la nouvelle salle des fêtes est à l'étude.

La restructuration du centre village de Villieu, elle aussi, avance à grands pas avec la participation active des commerçants et des professionnels de santé. La rénovation de la mairie, quant à elle, fait partie intégrante du diagnostic accessibilité. La réhabilitation des écoles maternelles actuelles de Villieu et de Loyes est également en cours d'étude ainsi que celle de l'annexe de la mairie de Loyes.

- Valoriser notre cadre de vie en y intégrant les contraintes actuelles et à venir (développement durable, énergies nouvelles...)
- Offrir des aménagements et des espaces conviviaux pour le bien-être de tous (entretien, propreté...)

Devenus au fil des ans des thèmes d'actions transversales de beaucoup de collectivités, l'environnement et le cadre de vie monopolisent avec enthousiasme l'ensemble de notre équipe. Ils participent ainsi à l'amélioration de nos conditions de vie, de notre santé et à la préservation du territoire que nous laisserons aux générations futures.

Depuis le début de notre mandat, de nombreuses actions ont été mises en œuvre dans ces domaines. Certaines sont en passe d'aboutir, d'autres devront se poursuivre au delà même du mandat.

Citons :

○ La préservation de la rivière d'Ain et de ses milieux :



Grâce notamment à l'implication et à la participation de la commune aux travaux du Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain :

- nettoyage annuel des berges,
- réglementation de la circulation dans les Brotteaux,
- participation à la préservation de zones humides,
- suivi de la qualité des eaux du Toison,
- protection des puits de captage,
- limitation de l'usage des produits phytosanitaires communaux par l'acquisition de désherbeurs thermiques
- etc.



○ L'amélioration de notre cadre de vie :

Par des projets d'aménagement et d'urbanisme :

- restructuration du centre village et la construction d'une nouvelle salle des fêtes en zone artisanale,
- le réaménagement et la préservation du clos Quinat et du parc Bonnamour,
- la protection et la mise en sécurité du secteur de la Pie,

Le plus souvent, ces projets prennent en compte des solutions innovantes d'énergies nouvelles.



○ La préservation de notre ressource en eau :

Par une réhabilitation de nos réseaux d'eaux et d'assainissement :

- rénovation du réservoir Mas finet,
- suppression des branchements plomb,
- remise en état de nos réseaux d'assainissement,
- lancement d'études pour la rénovation de la station de Mollon et du raccordement de Monthoz,



○ L'installation et la remise en état du mobilier urbain :



- la création d'abribus,
- l'implantation de poubelles sur l'ensemble de la commune,
- la mise aux normes des bennes à verres,
- l'achat de nouveaux bancs et la rénovation des anciens,
- l'acquisition de jardinières mises en valeur par le Comité de fleurissement



Les trois prochaines années seront consacrées à la poursuite de ces actions et à de lourds investissements sur l'assainissement, avec une étude particulière sur le secteur de Loyes, l'aboutissement des projets sur Monthoz et la station d'épuration (STEP) de Mollon.

Par ailleurs, l'idée d'un regroupement des quatre communes (Bourg Saint Christophe, Meximieux, Pérouges, Villieu Loyes Mollon), alimentées par nos puits de captages fait son chemin et verra sans doute le jour très prochainement.

La poursuite de l'entretien de nos cours d'eau et la préservation des nappes feront l'objet de toute notre attention lors de la préparation du futur Contrat de Bassin.

Nous devons également évoquer, ici, trois dossiers qui monopolisent beaucoup de notre énergie :

- *La gestion du problème de pollution, rencontré lors de la construction de l'école maternelle, est à n'en pas douter, révélatrice du fait que les actions municipales sont menées en toute transparence et sont garanties à court, moyen et long termes de la pérennité des investissements réalisés ;*
- *Le CFAL : nous continuerons à nous battre avec vous pour que l'Etat prenne en compte le devenir des riverains. Nous miserons comme durant ces derniers mois sur la solidarité intercommunale pour déboucher sur d'autres projets de tracé plus conformes à l'intérêt de nos concitoyens et celui des territoires traversés ;*
- *La redevance incitative : c'est un des moyens pour améliorer le tri nécessaire à la réduction de nos déchets. Encore faut-il que ce projet soit proposé en toute clarté pour nos concitoyens, ce pourquoi nous nous battons.*



▲Communication

- Créer un véritable lien avec les habitants, les associations et les professionnels
- Informer régulièrement les habitants de la vie de la commune

Agir pour le bien de la commune et dans l'intérêt de tous a toujours été notre volonté et notre motivation. Pour cela, il fallait inévitablement mettre en place des outils de communication afin de créer un lien direct entre la municipalité et vous. Aujourd'hui, la technologie offre la possibilité de diffuser toutes sortes d'informations de façon quasi instantanée et de correspondre avec n'importe qui en tout lieu et à tout moment.

C'est pourquoi, nous avons équipé les services municipaux d'une technologie adaptée aux besoins afin de vous offrir un meilleur service public.

L'informatique a été modernisée, la téléphonie a été adaptée à la nouvelle organisation des services municipaux.

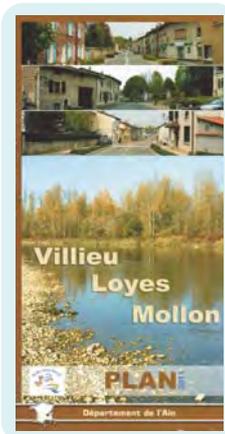
Les photocopieurs ont été remplacés par du matériel plus performant et plus économique.

Les agents des services techniques disposent aujourd'hui d'une flotte de téléphones mobiles qui leur permet une plus grande polyvalence dans leurs tâches ainsi qu'une organisation plus efficace.

Dans le souci de vous tenir informés de nos actions, un journal municipal a vu le jour : le "3 en Ain".

Publié tous les deux mois, il vous informe de l'actualité de la commune. Le magazine semestriel a été remplacé par un bulletin municipal annuel le "Tout en Ain", qui résume les événements principaux qui se sont déroulés durant l'année et annonce ceux à venir.

Tout récemment, le plan de la commune a été mis à jour et distribué à l'ensemble des concitoyens avec ce numéro spécial.



A différentes occasions, vous avez été invités à participer à des réunions publiques afin de nous faire part de vos points de vue et idées sur des projets comme les travaux de la rue du Pollet à Villieu, l'aménagement des entrées et sorties de village de Mollon, etc.

Un certain nombre d'entre-vous participent également activement à des commissions dites "élargies", et travaillent à nos côtés dans l'élaboration de projets.

Les réunions de quartiers, les assemblées générales et parfois même les fêtes privées, sont autant d'occasions auxquelles vous nous conviez et qui sont toujours des instants privilégiés pour écouter et échanger.



Le site Internet nous a procuré bien des soucis. Après avoir découvert et pris en main cet outil, nous avons dû pallier la cessation du contrat entre le fournisseur du site et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) qui avait la charge. Après de multiples recherches et comparaisons d'offres, nous sommes sur le point de mettre enfin en ligne un tout nouveau site communal.

Pour compléter ce développement de la communication, un recueil d'informations, dont la présentation est actuellement à l'étude, sera remis aux nouveaux habitants de la commune.

Un nouveau site Internet verra le jour dans les prochains mois et de notre plan communal sera affiché en divers lieux de la commune.

Le DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs), est en cours de réalisation.

La signalisation est également à l'étude et devrait être mise en place en 2011 et 2012.



▲ Sport et jeunesse

- Accroître l'effort envers nos jeunes et leur donner la place qu'ils méritent
- Soutenir les initiatives, aider les actions génératrices de progrès

La jeunesse est ce qui demain sera le pilier de notre avenir. Nous avons recherché, depuis notre investiture, à développer pour elle une place privilégiée au sein de nos villages, en l'associant à nos réflexions d'avenir, en la conviant lors de nos manifestations, à participer avec son enthousiasme et sa bonne volonté. Nous avons veillé à maintenir les équipements sportifs et culturels accessibles et en bon état afin qu'elle puisse, autant qu'il est possible, s'épanouir dans le respect de nos anciens et des règles de la communauté.

L'un des premiers travaux a concerné la rénovation des tennis et le nettoyage des abords et accès ainsi que la protection des espaces sur les différents sites, afin que les utilisateurs bénéficient d'installations en bon état.

Avec la création du comité de pilotage du Club des jeunes, diverses réparations ont été effectuées dans le local occupé par ce club. Le comité a mené une réflexion en concertation avec les jeunes sur le nouveau lieu de résidence de leur club dans le projet de la future salle des fêtes.



Une des idées mûries durant la campagne consistait à créer un Conseil Municipal des Jeunes. C'est aujourd'hui chose faite et nous avons le plaisir de constater que ce dernier est actif et

force de propositions, concernant, en particulier, leur univers, scolaire et environnemental.

La municipalité a, lors de plusieurs actions en collaboration avec le Comité des Fêtes, le MOS et les bénévoles, apporté son soutien aux jeunes champions de la commune (Baptiste DAVID, Olivier CHASSIGNET...) afin de leur permettre de continuer de progresser dans les sports où ils excellent, contribuant ainsi à leur envol.



Après les inondations de mars 2009 et les dégâts occasionnés lors de l'été 2009 par le stationnement illicite des gens du voyage, la municipalité a mis tout en œuvre pour restaurer les terrains de foot, faisant appel à l'aide du Conseil Général et de la CCPA.

Pour les plus petits, une réflexion est en cours pour continuer l'installation de jeux d'enfants dans les parcs (Clos Quinat, la Pie et le parc Bonnamour).

Nous n'oublions pas également les jeux qu'affectionnent toutes les générations et notamment le jeu de boules de MOLLON.

Le Conseil mène en parallèle et depuis quelques temps une réflexion sur le relais d'assistantes maternelles.

Enfin, nos adolescents ont sollicité notre bienveillance pour un projet ambitieux dont l'un des objets était de canaliser l'engouement pour le Quad et d'offrir un site protégé, encadré et réglementé pour cette activité en plein essort. Il convenait de limiter les nuisances, d'encadrer les adeptes de ce sport sur un site approprié et de réglementer l'usage de ces véhicules.

Le projet proposé et monté en collaboration étroite avec les protecteurs de l'environnement, les riverains, les jeunes, la fédération concernée et l'association de chasse, utilisatrice des lieux, a pu se concrétiser parce qu'il reposait sur une réflexion raisonnable et solide. Il a obtenu, en quelques réunions, l'adhésion de tous, autour d'une convention engageant les uns et les autres dans le respect des règles établies. Extrem'quad est donc né.



La nouvelle école maternelle, feuilleton en plusieurs épisodes à rebondissements, aboutit enfin et deviendra réalité prochainement. Nous avons assumé nos responsabilités et fait preuve de solidarité dans la recherche de solutions face à une situation imprévue touchant la qualité des sols. Le souci de transparence des informations rendues au public au travers les 3 en Ain, dont le maire et ses conseillers ont voulu exprimer, la pugnacité et la volonté clairement affichée d'aboutir pour protéger nos enfants et petits-enfants, sont le gage de votre confiance.

Pour répondre aux vœux exprimés lors de la campagne, le projet de la future école maternelle permettra le maintien d'un service périscolaire, l'agrandissement des services de restauration scolaire, et le regroupement des écoles. Nous sommes impatients de l'inaugurer.

Les premières grèves des enseignants nous ont conduits à mettre en place, pour le confort de tous, un service minimum engageant la participation de l'association A3V, des employés municipaux concernés et des conseillers municipaux bénévoles, par roulement.

Cette organisation a été testée avec succès à plusieurs reprises.

Enfin, pour la sécurité et la tranquillité de tous, une astreinte communale a été instaurée. Assurée par les adjoints et le maire, elle permet, quels que soit l'heure ou le jour, qu'il y ait toujours quelqu'un pour répondre aux situations d'urgences.

Depuis 2008, le plateau sportif situé à côté du Centre Innovance réclame toute notre attention. Très utilisé, cet espace se détériore rapidement et de nombreuses dégradations sont constatées quotidiennement. Après la construction de la nouvelle école maternelle, une réfection et un réaménagement de ces installations seront étudiés afin que les enfants du groupe scolaire puissent bénéficier d'un équipement adapté et sécurisé tout en laissant un accès libre.

Grâce aux nombreuses associations, beaucoup d'activités diverses et variées sont proposées aux jeunes habitants de notre commune. Mais il est aussi de notre devoir de leur permettre de s'épanouir dans un milieu qui leur est consacré. C'est pourquoi des réflexions sont menées, des idées sont développées, vos remarques et suggestions sont collectées.

Enquête 2008

58 %

▲ Les Seniors

- Etre à l'écoute de nos aînés qui ont été et sont toujours acteurs de la vie communale
- Améliorer leur confort quotidien en les intégrant dans les projets de vie

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a développé un partenariat avec le Club rencontre et a impliqué les scolaires dans la confection du colis de Noël.

Il souhaite ainsi intégrer le lien intergénérationnel qu'il renforcera une fois les foyers-logements achevés.



Ces derniers se construisent selon un cahier des charges travaillé en commission et nous enregistrons à ce jour plus de 10 demandes d'inscription.



Le CCAS, composé de membres actifs et de bénévoles (commission élargie), s'est organisé afin de visiter régulièrement les personnes âgées l'ayant demandé ; la livraison du colis de Noël et le repas du CCAS nous permettent également de rencontrer nos seniors lors de moments privilégiés.

Le CCAS va particulièrement s'investir dans la gestion des foyers-logements dont il aura la charge à compter de leur mise en service fin 2011.

Il oeuvrera notamment dans les animations de cette structure afin d'impliquer les futurs locataires dans la vie de cette maison et des relations avec les associations et l'ensemble de la population.

Enquête 2008

46 %

▲ Associations et vie communale

- Soutenir le tissu associatif, ciment de la vie sociale
- Améliorer les conditions de vie de nos enfants scolarisés

Associations :

Avec plus de 35 associations sur la commune, la vie associative est un véritable moteur. C'est pourquoi une commission spécifique a été créée ainsi qu'un système clair d'attribution des subventions. Un certain nombre de conventions ont également été signées.



Deux artificiers ont bénéficié d'une formation diplômante, du matériel a été acquis (comme la remorque podium qui permet d'offrir à nos associations des conditions d'exercices plus faciles), de nouvelles illuminations de Noël ont été achetées.

Un système de location de salles et de gestion des équipements a été mis en place afin de les rendre toujours plus

agréables et fonctionnelles ainsi qu'un règlement d'usage pour préserver le confort de chacun.



Un travail a été initié avec les associations en 2010 concernant la nouvelle salle des fêtes et ses locaux annexes. Ainsi, dans le cadre de ce projet, nous intégrerons les besoins spécifiques des différentes associations sur l'utilisation de cette salle, mais également différents locaux de rangements répondant aux besoins croissants de stockage de matériels. Un nouveau local sera également intégré afin d'accueillir les activités du Club des Jeunes. Nous resterons bien entendu à l'écoute de nos associations, gage du dynamisme et de l'animation de notre commune.

Vie communale :

Afin de répondre au mieux aux attentes des habitants, des réunions consultatives ont réuni riverains et élus autour de projets de voirie et d'urbanisme. La participation des habitants, lors de commissions élargies, s'est avérée intéressante et constructive.

Les services communaux ont également été adaptés afin de répondre au mieux à vos attentes (modifications des horaires d'ouverture de la mairie et de la bibliothèque) et se sont dotés de nouveaux personnels.

Le réaménagement et la sécurisation des ateliers municipaux, l'achat de matériels adaptés, le remplacement d'équipements obsolètes, détériorés ou hors service, renforcent également les capacités d'actions des agents qui évoluent notamment en suivant des formations (permis poids lourd, CACES...).

Enfin, un programme de déneigement a été mis en place depuis 2 ans.

Prendre soin du cadre de vie et des conditions de travail de nos enfants est également l'une de nos préoccupations quotidiennes. De nouveaux photocopieurs ont été mis en place au groupe scolaire et à l'école de Loyes. Le préau de l'école primaire a été repeint et sa façade renforcée. Les menuiseries et boisures extérieures ont été repeintes et des travaux de sécurisation ont été réalisés (escalier, grillages, portail etc.)

Le service de transport a été adapté et l'accompagnement des tout petits durant les heures de restauration se poursuit toujours.

Afin d'améliorer l'accueil et le service dû à nos concitoyens, une réflexion est lancée concernant la réhabilitation de la mairie, avec l'intégration d'aménagements dédiés à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Deux études sont par ailleurs lancées concernant l'accessibilité de la voirie et des bâtiments communaux.

Nous poursuivrons l'amélioration des équipements scolaires dans le cadre de la construction de la nouvelle école maternelle ainsi que du restaurant scolaire. Une nouvelle organisation des transports sera également, à cette occasion, mise en place.

Avec la collaboration de nos associations, nous resterons bien entendu très attachés à la vie festive et à l'animation de notre commune.



▲ Economie et social

- Clarifier le budget pour le rendre compréhensible en vue de concrétiser ensemble les actions futures
- Exploiter les ressources de la commune pour réaliser des projets utiles au bénéfice de tous

Dès notre arrivée, nous avons dû pour le mois suivant, arrêter les comptes administratifs de l'exercice précédent et établir le budget primitif de l'exercice en cours, ce qui nous a donc immédiatement permis d'intégrer les notions de finances publiques. Ce n'est cependant qu'à compter du deuxième exercice que nous avons pu véritablement influencer sur le budget communal. Comme nous l'avons promis par le biais du 3 en Ain, nous avons largement communiqué sur les chiffres en ayant toujours le souci de vulgariser au mieux sa présentation.

En raison des baisses de dotations et subventions de l'Etat, nous avons dû légèrement augmenter la pression fiscale afin d'assurer l'équilibre budgétaire. Il est bien entendu que notre volonté est de limiter au maximum ce recours à l'impôt, mais nous sommes malheureusement tributaires des décisions gouvernementales et notamment de la réforme territoriale.

Les budgets ont d'ores et déjà permis de réaliser un très gros programme de voirie et d'initier les grands projets explicités par ailleurs. Les perspectives nous permettent d'envisager leurs réalisations dans les conditions budgétaires actuelles grâce à un bon équilibre et à une maîtrise des dépenses mais aussi, par la valorisation de notre patrimoine, notamment de notre zone artisanale.

Tout comme l'extension et l'aménagement de cette dernière permettra l'installation de nouvelles activités, la restructuration du centre village de Villieu pérennisera l'activité de nos commerçants et de nos professions libérales tout en offrant des possibilités de développement sur ce secteur.



CFAL : Il nous reste un atout, jouons-le !

Modalités de déroulement de l'Enquête publique

DEFINITION :

C'est une procédure ouverte à tous, conduite par un commissaire-enquêteur et destinée à recueillir l'avis de la population concernée par le projet.

POURQUOI S'EXPRIMER ?

- Inciter le Maître d'Ouvrage à améliorer son projet et à diminuer les impacts négatifs.
- C'est le dernier rempart administratif pour faire valoir nos droits.
- C'est repousser un tracé inacceptable en demandant l'étude sérieuse d'une alternative par la plaine de l'Ain.

COMMENT AGIR ?

En formulant des avis, des appréciations et des suggestions sur les registres.

OÙ ET QUAND ?

- En écrivant sur les registres disponibles en Mairie

du 26 avril au 3 juin 2011

aux heures d'ouverture suivantes :

du lundi au vendredi :

de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

le samedi de 9 h à 12 h

- Par courrier adressé au commissaire enquêteur
Enquête publique CFAL
Mairie d'Ambérieu
Place Robert Marcelpoil
01500 AMBERIEU en BUGEY
- Directement auprès du commissaire-enquêteur
aux jours et heures prévus soit, pour Villieu-Loyes-Mollon :
Vendredi 29 avril 2011 14 h à 17h
Samedi 14 mai 2011 9 h à 12 h
Samedi 28 mai 2011 9 h à 12 h
- En signant des pétitions papier qui vous seront éventuellement proposées

LE DEROULEMENT :

- Début de l'enquête le **26 avril**
- Fin de l'enquête le **3 juin 2011**
- Résultat de l'enquête dans les 6 mois
Rapport accessible au public
- Prise du décret d'application en Conseil d'Etat dans les 18 mois.

MOBILISONS NOUS !
EXPRIMONS-NOUS !

Une école de musique à Villieu Loyes Mollon !

Une école de musique associative (loi 1901) sur la commune est à l'étude. Cette école sera ouverte à toutes et à tous de 7 à 77 ans et plus. Les cours auront lieu à la Maison Pour Tous de Mollon (MPTM) afin d'offrir un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite.

Les cours seront assurés par des professeurs diplômés et il vous sera proposé des cours de formations musicales (instrument et solfège) et des cours individuels d'instruments pour les personnes aptes à lire une partition. Pour connaître l'intérêt de la population à l'égard

de cette création, un sondage a été élaboré pour nous permettre de mieux cibler les goûts et les souhaits des habitants de Villieu Loyes Mollon. Vous pouvez le retirer en mairie.

Pour plus de renseignements tél. : 06 72 61 87 26 ou Email : emvlm@hotmail.fr.

Distribution des sacs poubelles

de 9 h à 12 h

Villieu

local technique devant le plateau sportif (Centre Innovance)

vendredi 17 juin

samedi 18 juin

Loyes

mairie annexe

vendredi 17 juin

samedi 18 juin

Mollon

Maison Pour Tous de Mollon

samedi 18 juin

Carré vert

Eco-citoyen

Changeons nos pratiques...
Seconde étape.

La demi-journée d'information, organisée par le Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA) le 25 février 2011, a permis à deux de nos agents de se familiariser avec les pratiques alternatives de désherbage adoptées par la commune. Il s'agit d'utiliser des méthodes adaptées afin de limiter l'usage de produits phytosanitaires polluants.



Présentation des enjeux, retour d'expériences des collectivités et démonstrations des matériels par la société TARVEL ont été au programme.

La prochaine étape consistera à mettre en œuvre nos matériels thermiques (cf. Tout en Ain n° 2), suivant un circuit privilégiant les artères principales de nos trois villages ainsi que les abords de nos écoles communales. Parallèlement, une réflexion sera engagée en commission environnement pour un entretien raisonné des espaces verts.

Le CCAS vous informe sur le CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination

Le Conseil Général et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) exercent une compétence dans les domaines de la solidarité. C'est dans cet axe et avec le soutien financier du Conseil Général de l'Ain, que le Conseil Communautaire s'est prononcé en faveur de la création du Centre Local d'Information et de Coordination Plaine de l'Ain. Ce CLIC couvre :

- le Canton d'Ambérieu en Bugey
- le Canton de Lagnieu
- le Canton de Meximieux

Qu'est qu'un CLIC ?

C'est un service public gratuit pour toutes les personnes âgées ou handicapées et leur entourage. C'est un lieu d'accueil personnalisé d'écoute, de dialogue et de conseils, mis en place pour répondre aux questions des usagers, des professionnels et les aider dans leurs démarches.

La trilogie du CLIC

Le dispositif CLIC est une réponse à trois logiques :

- 1) Logique de Proximité
Avec un guichet unique d'accueil, d'information et de coordination et des professionnels à votre écoute.
- 2) Logique d'accès aux droits
Avec pour missions : informer, orienter, faciliter les démarches, fédérer les acteurs locaux pour évaluer les besoins, élaborer un plan d'aide, en assurer le suivi et l'accompagnement, coordonner l'ensemble.
- 3) Logique de mise en Réseau
C'est toujours un travail en réseau au service et à l'écoute des partenaires.

Très souvent, c'est aussi :

- un observatoire de la vieillesse et des problématiques liées à la dépendance
- un animateur du territoire (actions de prévention, conférences, groupes de parole, forums ...)

Ce projet CLIC Plaine de l'Ain est opérationnel depuis janvier 2011.

Agenda

Judi 02 juin

Tournoi de foot
Mollon OmniSport
Mollon

Renseignements : Christian RIBOTTI
04 37 61 10 39

Samedi 04 juin

Vente de tartes
Société de chasse
places communales

Renseignements : Régis CHAVAL
04 74 61 79 16

Du 9 au 12 juin

Séjour de la délégation Tchèque

Comité de jumelage

Renseignements : Claude FESTAZ
04 74 61 06 18

Vendredi 10 juin

Assemblée Générale

Sou des écoles
auditorium

Renseignements : Patrick DUCHANOIS
04 74 46 02 41

Judi 16 juin

Voyage au Creusot

Club rencontre

Renseignements : Jacques ANDREY
06 88 93 58 57

Vendredi 17/ samedi 18 juin

Gala de danse

Dynamic club
Centre Innovance

Renseignements : Patricia TONI
04 74 34 78 75

Samedi 18 juin

Tennis ballon

Mollon OmniSport
Stade de Mollon

Renseignements : Christian RIBOTTI
04 37 61 10 39

Dimanche 19 juin

Journée verte

Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain

Renseignements : SBVA
04 74 61 98 21

Mardi 21 juin

Fête de la musique

Comité des fêtes/Club des jeunes
Clos Quinat

Renseignements : Michel BOZZACO
04 74 61 21 63

24/25/26 juin

Vogue

Mairie
Centre Innovance

Renseignements : Mairie
04 74 61 04 60

Jusqu'au 25 juin

Enquête INSEE

Les ressources et les conditions de vies des ménages

Samedi 2 juillet

Kermesse

Association d'Éducation Populaire
Clos Quinat

Renseignements : Jean-Paul GAY
04 74 35 45 13

Mercredi 13 juillet

Feu d'artifices - Bal

Comité des fêtes
Stade de Villieu

Renseignements : Michel BOZZACO
04 74 61 21 63

Judi 14 juillet

Concours de pétanque

Team Mexi Courses
Clos Quinat

Renseignements : Guillaume GILLET
06 10 94 07 60

Entreprise de maçonnerie
Spécialiste pose de briques
SARL J - MÉNAND
04 74 61 02 85

Fondée en 1959



1049 avenue Charles de Gaulle
01800 Villieu Loyes Mollon
Fax : 04 74 61 25 75

Cédric JACQUET SARL

- Charpente • Couverture • Zinguerie • Menuiserie
- Agencement intérieur • Salle de bain • Cuisine

☎ 04 74 61 12 68 - 06 88 41 61 33

Zone d'activité sous la Gare
01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON - Fax : 04 74 61 12 67



Salle d'exposition